

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

-LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

BIGNONA:

**L'armée
sénégalaise
ouvre le feu
sur les jeunes
élèves en sit-in
et tue.
La Casamance
pleure encore
ses fils.**

Colère par-ci et indignation par-là. Bignona saigne. La Casamance, elle, ne finit pas de pleurer. Encore ses enfants tombent sous le feu des soldats sénégalais. La soldatesque d'Abdou Diouf vient encore de démontrer sa férocité face aux jeunes élèves casamançais regroupés en sit-in en vue d'une reprise des cours après une grève de plusieurs semaines. C'est en ce moment précis, dans la matinée du 26 mai, qu'une cinquantaine de gendarmes et de militaires ont choisi pour encercler et tirer à bout portant, sans sommation sur les élèves. Le but rechercher par les forces d'occupation était en toute évidence de tuer le maximum d'élèves. Nulle était l'alerte à la fuite vers la brousse, le bilan d'un mort et de douze blessés serait beaucoup plus lourd. 22 élèves ont été emprisonnés. On se croirait au coeur de Soweto au temps de l'apartheid et je m'offusque contre ces intellectuels qui soutiennent encore cette politique de Diouf.

N'est-ce pas c'est Churchill qui disait: *"Changer la résistance en paix est une erreur très grave"*. Chères lectrices et chers lecteurs, j'appelle à la méditation et à la condamnation.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: *E. TENDENG*.....Page 2
LETTRE DE DIAMACOUNE AU
PREMIER MINISTRE DU SENEGAL :
 Page 3 et page 5
CASA-INFO: *FANBONDY*....Page 4
PAGE INTER: *MAOUDO BÂ* ...Page 6
COURRIER: *G. MENDY*.....Page 7
CULTURE: *I. CAMARA*.....Page 8

EDITORIAL D'Emile TENDENG

Le triomphe d'une jeune diplomatie

LE TRIOMPHE obtenu en France par la jeune diplomatie casamançaise incarnée par le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), rend les Sénégalais très amers. Ils ont déjà l'impression d'être dépossédé du bien qu'ils ont eux-mêmes volé.

En parvenant au pouvoir par la méthode senghorienne anticasamançaise pour ne pas dire raciste, Abdou Diouf a rendu aujourd'hui plus que probable et favorable l'indépendance de la Casamance. Le Sénégal souffre d'ignorance et de manque de réalisme. Dans cet Etat, le problème posé par le parti au pouvoir depuis 37 ans est bien la création de modalités et de conditions de l'adaptation de la démocratie. Ce n'est pas d'apporter un correctif ponctuel social et humain à une quelconque crise. C'est bien là le sens du débat au royaume de Lat-Dior.

L'étendue d'un tel succès n'a pas fini de faire des émules dans les édifices qui bordent l'avenue Roume à Dakar. Ainsi donc, le MFDC a donné du cœur et de la force à tous les Casamançais et les Casamançaises à l'intérieur comme à l'extérieur du continent. Mais l'importance que revêt cette victoire tient davantage encore à son caractère résistant et pionnier. Alors que la diplomatie sénégalaise, piégée qu'elle est par les violations continues des droits de l'homme et ses conséquences politiques, tâtonne, désarmée depuis plus de dix ans par la politique de répression menée par son chef, Diamacoune, lui, offre une issue stratégique qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Il faut parfois accepter les règles contraignantes de la pression internationale, nous le constatons dans les dernières tractations de Monsieur André Lewin, ambassadeur de France au Sénégal et en Gambie, et oeuvrer dans le sens d'une plus grande marge de présence diplomatique. C'est uniquement dans ce cadre que peut être créée la richesse d'écoute dont les forces indépendantistes ont besoin pour pouvoir ensuite l'installer progressivement et sûrement dans le Pays-des-Rivières. Plutôt qu'un exemple, le MFDC offre donc un modèle de ce pourrait être le devenir de la société casamançaise indépendante. Il est cependant vrai que de temps en temps, les excès doivent être corrigés pour une évolution positive des matières de développement.

Pour la première fois en effet, il s'agit de travailler ensemble, politiquement, Casamançais et Sénégalais, pour aboutir comme nous le soutenons à la transition vers l'indépendance dans la paix. Et s'il persiste une fausse note dans ce processus, c'est que le Général Wane, Conseiller Militaire du Président Abdou Diouf n'est pas favorable à l'immunité diplomatique et juridique qui devra couvrir les personnalités et experts du MFDC invités en Casamance pour la préparation d'une telle assise. Et d'emblée, il est que possible d'en tirer les leçons: Diouf ne contrôle pas ses troupes, la guerre en Casamance profite beaucoup à la mafia sénégalaise. Et ce sont là, sans aucun doute, les défaillances auxquelles il faut parer. D'ailleurs Monsieur Mamadou Nkrumah Sané, le numéro deux du MFDC, s'oppose à juste titre de l'envoi de sa délégation, craignant le manque de sécurité. Le récent événement à Bignona lui donne en tout cas raison.

L'expérience de l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor n'en est donc pas moins intéressante. C'est dire que sous cette nouvelle impulsion, la politique ne se meurt pas. Elle a changé de niveau, de caractère et de charme. Le succès de la diplomatie ne passe-t-il pas en fait par l'acceptation du principe de l'adaptation à la configuration du schéma politique? Nous ressentons tous bien ce bond de la Casamance.

L'expérience de l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor pourrait assouplir notre rigidité toujours dans l'unique sens de choix commun: l'indépendance de la Casamance.

Libérez les détenus politiques casamançais!

Lettre de Diamacoune au Premier Ministre du Sénégal



Le Secrétaire Général

MFDC

Mouvement
des Forces
Démocratiques
de la Casamance

Ziguinchor, le 25 janvier 1997

A
Monsieur
Le Premier Ministre
de la République du Sénégal

Monsieur le Premier Ministre,

1- Retirez vos forces d'ici et la paix règnera en Casamance. C'est Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, et surtout vous-même, Habib Thiam, Premier Ministre, qui avez imposé à la Casamance une guerre injuste, longue, cruelle, meurtrière et ruineuse.

2- Cette guerre, la Casamance ne la voulait pas et ne la veut pas aujourd'hui. Les cent mille manifestants Casamançais du 26 décembre 1982 avaient demandé à parler au Chef de l'Etat. Cela leur fut refusé et vous-même avez imposé à la Casamance, notre pays, le dialogue du canon.

3- Le 6 décembre 1983, vous-même avez créé le maquis des Forces Combattantes du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance en dispersant, par vos forces, à Diabir, quartier périphérique de Ziguinchor, nos parents de religion traditionnelle qui, comme leurs frères chrétiens dans les églises, et les musulmans dans les mosquées, priaient et offraient des sacrifices, non seulement pour un bon déroulement du premier procès des détenus politiques casamançais, mais encore et surtout pour la paix en Casamance, une Casamance déjà meurtrie par des exécutions sommaires, des tortures à mort de ses enfants; la paix en Casamance que vous prétendez y construire maintenant mais, hélas ! sur les sables mouvants de l'irréalisme et de l'arbitraire.

4- Pendant une décennie, votre position était, non seulement pas le dialogue avec les indépendantistes casamançais, mais encore, selon certains faucons, débusquer absolument les hyènes et les singes tapis dans le maquis des forêts de Casamance.

5- Le 31 mai 1991, à Bissau, et le 8 juillet 1993 à Ziguinchor, furent signés deux cessez-le-feu demandés et signés par le Sénégal avec le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, mais jamais respectés par ce même Sénégal demandeur, violations flagrantes et contraires à la position de la Casamance dont le Sénégal impunément et insolent tuait et tue encore pourtant les enfants innocents partout ici, par exemple le 10 septembre 1993, le 3 novembre 1993, le 9 juillet 1994, sans oublier les abattoirs très actifs des Fils de la Casamance que sont, jusqu'aujourd'hui encore le pont de Niambalang et le village de Edioungou, dans le département de Oussouye.

6- Des Burundi et Rwanda existent réellement dans cette Casamance notre pays, de par la volonté et l'oeuvre du Sénégal votre pays, prétendu pays de droit.

7- Les larmes et le sang des Fils de la Casamance vous importe peu; surtout que, pour vous, Augustin Diamacoune Senghor reste toujours une marionnette manipulable à merci.

8- Voici ce que je demande et cela dans les plus brefs délais: un passeport pour chacun d'entre nous:

- a) Augustin Diamacoune cf n° 1100/1964
- b) Edmond Bora
- c) Sanoune Bodian
- d) Mamadou Diémé
- e) Sarany Badiane

Une carte d'identité en plus du Passeport pour Augustin Diamacoune. Nous avons besoin de ces pièces pour nos travaux et activités préparatoires aux grandes rencontres avec ou sans le Sénégal hors du pays, dans les semaines et mois qui suivent.

9- La libération immédiate et sans condition de tous les détenus politiques Casamançais internés en Casamance, au Sénégal et partout ailleurs sous la caution de votre gouvernement.

MFDC

Secrétariat Général, B.P.23, Ziguinchor - Casamance Tél: 91 13 04, Fax: 91 16 16

CASAMANCE INFO

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.

QUATORZE MILITAIRES SÉNÉGALEAIS TUÉS À SÔM

Le mardi 20 mai 1997, une embuscade meurtrière a eu lieu à Sôm, à 6 kms de Niaguis au sud-est de Ziguinchor. Les combattants Atika ont réussi à renvoyer les militaires sénégalais qui occupaient l'école du village. Quatorze soldats ont été tués, une vingtaine d'armes ont été saisies par les libérateurs.

EDMOND BORA DE NOUVEAU À PARIS

Le Chef de Mission de l'Abbé Diamacoune, Edmond Bora, a effectué un nouveau voyage urgent à Paris du 16 au 21 mai 1997. Selon la version officielle, le but de ce déplacement s'inscrit dans le cadre d'une concertation prolongée avec l'aile extérieure du MFDC. Mais selon une source bien informée, Edmond Bora devrait convaincre Monsieur Nkrumah Sané pour se rendre en Casamance selon le souhait de l'ambassadeur de France à Dakar. Monsieur Sané a décliné l'invitation pour des raisons de sécurité insuffisante.

COLÈRE À BIGNONA

Bignona ne comprend pas pourquoi les forces sénégalaises ont ouvert le feu, le 26 mai dernier, sur les élèves en réunion, blessant gravement huit d'entre eux et emprisonnant une vingtaine. Pourtant à Dakar, plusieurs milliers d'élèves en grève ont fait la casse de commerces, brûlé des voitures et des cars de transports, attaqué les policiers et gendarmes avec des cocktails molotov et aucun coup de feu n'a été tiré. Les parents d'élèves veulent bien savoir si une enquête sera ouverte pour arrêter les "assassins" et les juger pour tentative de meurtre. Les autorités sénégalaises de la ville n'ont pour le moment pas réagi et la colère des Bignonois monte.

GRÈVE DES ÉLÈVES À KOLDA

La grève des élèves du lycée Alpha Molo et du CEM de Kolda entamée le 11 mars 1997 se poursuit. Leurs conditions d'études se sont très gravement détériorées ces dernières trois années. En collaboration avec leurs frères casamançais de Bignona ils ont décidé la poursuite de la grève tant que leurs ca-

marades jetés en prison ne sont pas libérés et tant que les soldats qui ont tiré sur les élèves ne sont pas traduits en justice.

QUERELLES ENTRE FRÈRES À SÉDHIU

Des querelles politiques entre Balla Moussa Daffé du PDS et ses frères du PS ont terni les 3èmes journées culturelles de Sédhiou. Le gouvernement sénégalais a promis 60 millions de Cfa à la condition que M.Daffé ne prennent pas part à la fête. Ce dernier a pourtant mis pied à Sédhiou sa ville natale. Résultat désastreux puisque le Sénégal a décliné sa promesse en laissant les frères de Bantankouroto régler leurs comptes.

ORDONNANCE DE MISE EN EXAMEN DE MAMADOU NKRUMAH SANÉ

L'affaire concernant Mamadou Nkrumah Sané, Secrétaire Général Adjoint du MFDC, est appelée en audience le mercredi 18 juin à 15 heures devant la première section de la Chambre d'Accusation de Paris. L'intéressé est invité de ne pas se présenter à la barre. Son avocat Maître Antoine Comte sera lui à sa place pour le défendre. Il est clairement défini par le tribunal de Grande Instance de Creteil que la mise en examen de Monsieur Sané est limitée aux infractions purement de droit commun et que les poursuites de crimes et délits suivants sont écartées: Complicité de complots et attentats contre l'autorité de l'Etat et intégrité du territoire, complots, pillages, attentats contre les agents de la Force Publique. On remarque donc que les accusations politiques de l'Etat du Sénégal contre M.Sané sont vidées de leurs contenus.

"ABÉDI" OUMAR SANÉ AU HAVRE

Le Casamançais Oumar Sané dit "Abédi Pelé" né à Bignona le 19 juillet 1975 et brillant joueur des "Espoirs de Bignona" a séduit le Football Club de Havre en France. Il vient de signer un contrat de trois années. Sa première apparition dans le football professionnel est attendu le mois de septembre prochain par tous les Casamançais qui lui souhaitent un brillant avenir. Il tient tout naturellement à effacer ses frustrations vécues à Dakar

il y a un an.

SABOTAGE OU PANNE

Depuis deux mois, la morgue du centre médical de Kolda ne fonctionne plus. Plusieurs corps de militaires sénégalais y étaient conservés à la place des cadavres civils. "Nous ne comprenons pas pourquoi tout est arrêté d'un seul coup" dit un infirmier. En effet des pièces démontées appartenant à la chaîne de froid ont miraculeusement disparu. Pour le moment, les personnes mortes à Kolda qui souhaitaient être enterrées dans leur village seront trahies.

COMMENT SAUVER LES MILIERS DE REFUGIES CASAMANCAIS

C'est par dizaines de milliers que les réfugiés casamançais ont fui leurs terres, abandonnant tout sur place, pour s'installer provisoirement dans des camps de fortune en Gambie et en Guinée-Bissau proches. Selon plusieurs témoins les risques d'épidémies sont sérieux. Le paludisme surtout en cette période de pluie pourra faire des dégâts si l'on en prend pas garde. Déjà au niveau de la Section de Suisse du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, un plan de travail avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été élaboré. Monsieur Samba, le directeur gambien du bureau africain de l'OMS a été contacté pour coordonner l'assistance aux réfugiés avec les gouvernements gambiens et bissau-guinéens.

CAMPAGNE CONTRE LACANDIDATURE D'IBRAHIMA FALL

La Section de Suisse du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance dénonce la candidature du Sénégalais Ibrahim Fall à la tête du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'homme. Le porte parole de la section a déclaré à notre journal: *Monsieur Fall ne mérite nullement ce poste. Nous rappelons que M. Fall a dirigé ces quatre dernières années le Centre de l'ONU pour les Droits de l'Homme à Genève et que pendant tout ce temps les violations des droits de l'homme ne cessent de se détériorer dans son propre pays et en Casamance.*

Suite de la lettre de Diamacoune au Premier Ministre Sénégalais.

10- Votre refus de libérer tous les détenus politiques casamançais ferait tout capoter; car, en Casamance, l'usage de la force ne fait que jeter de l'huile sur le feu. On dialogue avec le Casamançais, on ne mâte pas le Casamançais. Autre évidence, on ne dialogue pas avec quelqu'un en lui mettant un couteau à la gorge, en le privant de liberté. En Casamance, cela mène à un échec lamentable. Ne chercher pas ensuite des boucs émissaires. Mieux vaut prévenir que guérir. La liberté fait partie de l'identité casamançaise. Le Casamançais meurt souvent quand on le prive de liberté. Oui, le Casamançais est l'homme de la liberté.

11- Je demande encore la fin de mon incarcération déguisée qui dure depuis le 19 mars 1993. Encore une fois, je veux ma liberté totale. Je refuse absolument toute escorte, si petite soit-elle, en uniforme ou en tenue civile, de vos forces. J'entreprends tout, en toute liberté, partout et toujours, à mes risques et périls. J'exige de vous, et pour cause, un document écrit et signé, en bonne et due forme, mettant fin à mon internement déguisé, et surtout ordonnant à vos forces de ne plus m'escorter, en uniforme ou en tenue civile, quand je sors de la Direction Diocésaine des Oeuvres Catholiques.

12- Si vous refusez de prendre cette décision importante dans les prochains jours et de me la notifier par écrit, ainsi qu'à tous vos services compétents, je me verrai dans l'obligation de ne pas recevoir ou rencontrer votre Commission Nationale de Gestion de la Paix en Casamance, où que ce soit.

13- Mes quatre collaborateurs immédiats vous réclament encore leurs attestations de main-levée qui ne leur ont pas été remises jusqu'à aujourd'hui, 25 janvier 1996 alors qu'elles ont été délivrées le 10 octobre 1995. Avec cela, vous vous fâchez quand je dis que le Sénégalais est faux de la base au sommet et du sommet à la base de sa pyramide sociale.

14- Référez-vous à la position du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance en date du 10 août 1994 et vous serez bien édifié sur le comportement de vos forces que vous avez diaboliquement envoyées en Casamance uniquement pour tuer des êtres humains dont l'âge varie de 75 à 2 ans, sans compter les foetus diaboliquement arrachés du sein maternel de leurs pauvres mamans encore vivantes et jetés à la figure de ces pauvres mères avec ce sarcasme: "Bouffez! si vous le voulez!" Oui voilà vos forces qui torturent, tuent, violent, pillent et détruisent tout, en déclarant cyniquement qu'elles "ne font que leur devoir".

15- Il est de mon devoir de vous rappeler que, dans la "Réponse de la Casamance à Jean Collin", en date du 15 septembre 1989, il est bien précisé, au N°4 que "La Casamance considère les Casamançais inclus dans les délégations sénégalaises qui dialoguent et négocient avec elle, comme des traîtres à la Nation Casamançaise".

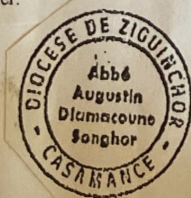
16- J'achève ma lettre en citant le N°10 de cette "Réponse de la Casamance à Jean Collin": "Il est de la logique sénégalaise de vouloir à la fois une chose et son contraire. D'un côté, le Sénégal parle de paix, de négociation, de trêve, et, de l'autre, ce même Sénégal inonde la Casamance de troupes fortement armées, qui déferlent sans arrêt sur les Combattants de la Résistance Casamançaise. De qui se moque t-on? Sûrement pas des Sénégalais. Dans tous les cas, la Casamance attend d'un pied ferme ces innombrables légions de mercenaires blancs et autres basées au Sénégal".

17- Oui, Monsieur le Premier Ministre, je termine par où j'ai commencé cette lettre, car c'est une impérieuse nécessité: "Retirez d'ici vos forces et la Paix règnera en Casamance".

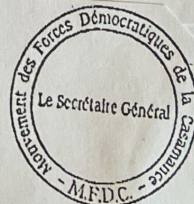
18- De deux maux, nous avons choisi le moindre. Nous préférons nous débarrasser de vos forces dont le départ d'ici est une condition *sine qua non* de la paix en Casamance. Leur présence ici est déplorable et constitue un véritable désastre pour la Casamance, une manipulation, une intoxication de l'opinion locale et extérieure. Vos forces ne protègent ici ni les personnes ni leurs biens. C'est tout le contraire.

19- Bref, donnez-nous nos passeports accompagnés simultanément pour chacun d'entre nous cinq, de son attestation d'immunité, afin que nous puissions sortir du pays, afin que nous puissions rencontrer rapidement ailleurs que dans le pays, nos Frères de l'extérieur, membres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, pour retenir ensemble le pays de nos négociations avec le Sénégal, le nombre des experts de la délégation casamançaise, le pays des rencontres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, préparatoires aux négociations entre le Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance.

20- Donnez-nous également des attestations provisoires d'immunité en bonne et due forme, avec une place réservée aux prénom et nom de chaque expert, sans lesquelles personne n'osera se signaler et s'engager dans ce travail d'une importance capitale pour la Casamance et pour le Sénégal lui-même. Mais encore une fois, de grâce, retirez vos forces d'ici et la paix règnera en Casamance. Vos soldats, depuis 1992, ont tourné leurs armes meurtrières contre les populations civiles et leurs biens, et ne sont en Casamance que pour tuer, détruire, piller.



ADD sanghor



Page Internationale

Informations recueillies par Maoudo BÂ

Congo: Un calme relatif règne à Brazzaville la capitale du Congo, où les combats à l'arme lourde avait cessé. On note plusieurs milliers de morts. Un cessez-le-feu lancé par le Président Pascal Lissouba semble être respecté. Son rival, l'ex-président Denis Sassou Nguesso refuse catégoriquement de déposer les armes et appelle une intervention internationale. L'opération d'évacuation "pélican", menée par 1200 soldats français du colonel Henri Pelissier est terminée. 4800 étrangers dont 1350 Français ont été évacués. La France envisage désormais son retrait du Congo et ne veut pas faire partie d'une force internationale de maintien de la paix dans la capitale. Après le Rwanda, le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Congo, la France paye sa politique africaine. Un soldat français y a été tué et plusieurs autres blessés par les attaques contre la communauté française.

Sénégal: -Depuis plus de trois mois les étudiants, élèves, professeurs et syndicalistes de l'information sont en grève. On craint une année blanche et une récupération politique du malaise sociale. - Une voiture Peugeot 405 de l'Agence France Presse (AFP) à Dakar, a été incendiée tôt le matin le lundi 2 juin. "Le Mouvement pour la Démocratie au Sénégal a revendiqué cet attentat. Ce mouvement proteste contre les intérêts français au Sénégal et accuse la France de ne pas servir la démocratie au Sénégal. Il jure de continuer ses actions criminelles.

France: La cohabitation est de nouveau l'image politique de la France après les élections remportées par la gauche. Lionel Jospin actuel chef du gouvernement veut donner du renouveau dans la politique africaine de la France. Espérons que cela apporte du mieux à la Casamance.

Algérie: Toujours sur fond de violence, la victoire du parti présidentiel aux élections législatives est vivement dénoncée par l'opposition. Si le RND caracole avec 155 sièges, le nombre d'abstentions est significatif. Plus de 5 millions d'Algériens ont boudé les urnes. Les partis d'opposition comme le FLN, le FFS, le RCD et le PT ont affirmé une fraude généralisée de la part du RND. Tous ont déposé des recours auprès du Conseil Constitutionnel et menacent de se retirer de l'Assemblée.

Israël-Palestine: Des attentats contre des intermédiaires ayant vendus des terres palestiniennes aux juifs ont été courantes ces dernières semaines en Palestine. Plus de 10 personnes soupçonnées dans ces tractations sont retrouvées mortes assassinées.

Maroc: L'ex-président zaïrois attend toujours dans un hôtel près de Rabat la capitale du Maroc. Aucun pays, à commencer par le nouveau gouvernement français, ne semble être désireux de lui accorder le droit d'asile.

Guinée-Bissau: Le Premier Ministre depuis 1994, Manuel Saturnino da Costa, a été limogé par le Président Joao Bernardo Vieira. Une crise politique grave secoue depuis plusieurs années le pays surtout depuis l'approchement de la Guinée-Bissau avec le Sénégal dans la lutte de libération de la Casamance et l'adhésion du pays à la zone CFA. Il serait donc personnellement responsable de la dégradation de la situation sociale et économique du pays.

Soudan: Les autorités soudanaises ont reconnu pour la première fois la victoire de la guérilla du Sud dans la ville de Rumbek. La capitale de l'état fédéral du Buhayrat est tombée aux mains des soldats de l'Armée de Libération des Peuples du Soudan de John Garang.

Sierra Leone: Le coup d'Etat a bien réussi malgré l'intervention des soldats nigériens. Un nouveau gouvernement est attendu.



Cohabitation en France:

Le Président Jacques Chirac de la droite et le Premier Ministre Lionel Jospin de la gauche.



Pour une Europe sociale:
Lionel Jospin et Tony Blair.

Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

1997, ANNEE PIVOT

Quand le Secrétaire Général du MFDC, disposant de tous les leviers du pouvoir, appelle à une rencontre à Ziguinchor avec une délégation de son Mouvement à l'extérieur, c'est forcément qu'il y a quelque chose qui cloche. De mon point de vue, les explications que chacun appréciera à son juste niveau se révéleront peut-être convaincantes. Il y a une volonté de ressourcer l'aile extérieure aux réalités du terrain, de trouver un nouvel élan, et même éviter l'éclatement d'affaires embarrassantes en France, paraissent justifier pareil appel. (...)

Cette soudaine convocation, peut être aussi interpréter comme un indice supplémentaire de l'inquiétude de plus en plus perceptible parmi les dirigeants du MFDC quant au respect des critères de discipline et de convergence internes. Même si les indicateurs actuels sont plutôt rassurants en faveur de l'indépendance de la Casamance, certains Casamançais regardent avec intérêt les nouvelles propositions françaises d'une autonomie casamançaise à la québécoise. (...)

Le nouvel ordre de bataille que constitue le geste de Diamacoune est donc assimilable à une sorte de signal d'alarme annonciateur de mesures. Il y aura péril en la demeure si rien n'est entrepris. L'heure de vérité est arrivée? Corriger le cours de sa politique, Diamacoune a tout le choix. Attendre encore, pourrait encourager à l'engagement total et définitif de la Casamance en faveur de la guerre. Partout dans les régions de Casamance, nous devons nous attendre à une mutation historique: l'indépendance, rien que l'indépendance en passant par la paix. 1997 sera alors considérée comme année pivot pour que vive l'indépendance de la Casamance. (...)

Malick Diédhiou, MFDC, Bignona.

L'ARGENT DES DICTATEURS DE-MASQUE

La législation suisse de 1983 a adopté une loi d'entraide en matière pénale pour retrouver les biens détournés par les dictateurs. Cette loi autorise, sous certaines conditions, à envisager le blocage des avoirs spoliés. La

nouvelle sensibilité internationale l'exige d'ailleurs. Si le Négus Sélassié chassé du trône éthiopien en septembre 1974 et le Chah d'Iran, emporté par la révolution islamique ont bénéficié du secret bancaire, les autres dictateurs sont tenaillés par cette loi. En mars 1986, le dictateur philippin Ferdinand Marcos est le premier à en payer les frais. En avril de la même année, Jean-Claude Duvalier chassé de Haïti se voit dépouiller de tous ses fonds détournés. Les cas du général paraguayen Alfredo Stroessner, le Roumain Nicolae Ceausescu, le Panaméen Manuel Noriega, le Somalien Siyad Barré, le Sud-Coréen Roh Tae Woo et le Mexicain Paul Salinas ont subi le même sort. Au mois de février de cette année, la Suisse a décidé de rendre au Mali 3 milliards de CFA volés par l'ancien président Moussa Traoré. Mobutu a vu récemment ses avoirs bloqués et sûrement ils prendront le chemin du retour. (...) On parle de l'argent d'Abdou Diouf, de Habib Thiam et de Djibo latir Kâ pris dans les caisses de l'Etat sénégalais et qui ont pris le chemin de l'exil bancaire. Reprendre ses sommes faramineuses se verra grandement les peuples africains qui en ont fortement besoin.

Ahmed Siwaddi, Etudiant mauritanien, CH
ABDOU DIOUF DEVRA DEMISSIONNER

Face à la crise sociale, politique, économique et scolaire qui ravage notre pays, c'est la grande majorité du peuple sénégalais qui demande le départ d'Abdou Diouf. Et les autres partis d'opposition et même au sein du parti socialiste qu'il dirige, une forte tendance dite "les vieux barons" ne veulent plus rester là, les bras croisés, sans rien faire, à contempler la situation de leur famille et de leurs enfants se dégrader à cause d'une seule personne. Mais tous ensemble, nous devons chercher une solution institutionnelle et pacifique qui passe par la mise en retraite d'un président malade qui ne peut plus exercer ses fonctions. Nous lui demandons aujourd'hui de ne plus interférer pour garantir un libre déroulement des élections législatives. (...)

La France porte une responsabilité précise dans ce qui se passe actuellement au Sénégal. S'il entend continuer à soutenir Diouf, il devra en supporter les conséquences politiques. La France ne doit plus faire du lobbying en faveur d'un personnage qui n'a pas de comportement démocratique et qui a mis sous sa coupe le pouvoir exécutif, législatif, judiciaire et militaire, qui contrôle les médias et le système bancaire. Depuis plus de dix ans la population sénégalaise a dit non à une solution militaire en Casamance. Lui seul opte pour la violence et les emprisonnements. (...) A constater l'attitude de la France, on peut se demander s'il n'y a pas d'intérêt financier dans l'inertie de certains responsables. Quand on sait que le Sénégal est le pays qui a reçu le plus d'aide de la France par tête d'habitant, la question peut être légitimement posée...

Adama Mbaye: PS Cambérène, Dakar.

POURQUOI LE CHOIX DES ARMES

La Casamance a engagée la lutte de libération nationale depuis maintenant plus de quatre siècles. Rien ne permet de croire que les colonisateurs portugais, les français et les sénégalais avaient voulu la paix chez nous. Ils étaient tous venus en Casamance avec des armes et des munitions portées par des hommes tous entraînés pour tuer. La seconde raison est de s'approprier de tous et de tout par la force. Il n'y a jamais eu en Casamance une seule année d'accalmie pendant la présence des envahisseurs. (...) La situation dévastatrice que l'on vit en Casamance en est résultat. L'histoire nous enseigne qu'on ne négocie pas avec un colon, il faut à tout prix le mettre hors d'état de nuire. Et le seul moyen d'y mettre fin était de prendre les armes.

Aliou Sadia Gassama Marsassoum

J.P. LE JOURNAL DES PRIVILEGES?

Le Journal du Pays est-il un journal de privilégiés? La question est posée en tout cas à Tilène à Ziguinchor. A chaque fois qu'une commande est passée, X nous répond que tout le quota de la ville est épuisé. Alors que dans d'autres secteurs, le JP se lit dans tous les coins de rue. Que peut faire votre service de distribution pour que tous les Casamançais où qu'ils se trouvent, bénéficient de cet instrument d'informations de qualité?

Laurent Gomez Enseignant, Tilène, Zchor

JALONS HISTORIQUES

Extrait de la Conférence tenue par l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor, le samedi 23 août 1980, à Dakar. (Suite)

Comme vous le voyez, les plus sauvages ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Nous autres, Chrétiens et Musulmans, dans notre complexe de supériorité, avons totalement négligé la collaboration de nos parents Animistes. Dans leur silence et leur oubli, ils se sont réellement et malicieusement vengés de nous. En effet, souvent le code de la famille ne leur a apporté rien de vraiment positif, dans ce Casa, qu'ils n'aient déjà obtenu de leurs Ancêtres depuis de longues générations.

Oui, s'il s'est dit beaucoup d'âneries à Alger, pardonnez-moi cette citation, il s'en dit, hélas! bien davantage dans ce pays. Que d'âneries ne dit-on pas à longueur de jours et d'années sur la Casamance et les Casamançais, et l'on se comporte en conséquence vis-à-vis d'eux, abusant ainsi de la capacité d'encaissement des Casamançais. Bref, la paille casamançaise est plus facile à voir.

Après ce paronama sur la vie et l'action de la Femme Diola Flup dans son milieu traditionnel, c'est à un Blanc que nous faisons un emprunt qui servira de conclusion à cet exposé sur l'état de la question d'environnement du phénomène Alinesitowé.

"Si la mission Blaise Diagne remporte un succès certain en AOF, il faut reconnaître qu'en Casamance, elle ne suscite guère d'enthousiasme. Le Gouverneur Général Gabriel Angoulvant, successeur de Van Vollenhoven, est obligé le 26 septembre 1918 de reconnaître qu'il a été amené à réduire le chiffre des recrues en Basse-Casamance en raison des groupes insoumis, particulièrement actifs". (Archives du SN, 4D74. Rapport du Gouverneur Général Angoulvant le 28 sept. 1918, Archives citées par Christian Roche dans "Ziguinchor et son passé", 12 avril 1973, page 22).

En un mot, les Gouverneurs Généraux Clozel en 1916, Van Vollenhoven en 1917, Angoulvant en 1918, tous ces fonctionnaires de la haute administration coloniale, connaissent encore des déboires avec ce petit peuple du Casa, dans cette petite Casamance, Petite Nation au Grand Coeur. Et cela, cent ans après la pénétration française en Casamance.

Partout en Afrique Occidentale Française, semblait régner la "Pax Gallica"; l'Afrique semblait jouir de cette "Paix Française", mais la Casamance, véritable "exception" et "anachronisme", selon l'expression du Gouverneur Général Clozel, faisait exception.

C'est dans ce contexte d'une Casamance conquise mais pas soumise, que, vers 1920, tout étant prêt pour une explosion, naquit à Her, à Cabrousse, au quartier de Mossor, celle qui, une vingtaine d'années plus tard, deviendrait la Reine Alinesitowé Diatta de Cabrousse.

Mais venons-en aux faits, très rapidement, avant d'aborder le Message d'Alinesitowé.

Venue au monde comme tout le monde du Casa, Alinesitowé n'est nullement différente de ces autres filles de Cabrousse et d'Eramme que nous rencontrons à Ziguinchor, à Dakar et ailleurs; que, dans un complexe de supériorité absolument idiot, nous méprisons souverainement, lorsque, comble d'objection, noires comme elles, nous ne les exploitons pas de la façon la plus ignoble. Il

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

Compte n° 85-311036-4

Fax: 00 41 61 40 10 392

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

n'est pas de colonialisme pire que celui exercé par un noir sur un autre noir, et ce même dans l'Afrique Noire d'aujourd'hui, pour ne pas me regarder de plus près, dirai-je.

Illettrée comme plusieurs de ses compatriotes, elle a vécu parmi le petit peuple des grandes villes, servant à Ziguinchor et à Dakar, à l'instar de tant de jeunes filles de Cabrousse et d'Eramme, comme personne de maison, de "boniche" selon notre jargon méprisant. Alinesitowé n'a donc pas fréquenté ni la haute société, ni le monde intellectuel d'alors. L'hypothèse d'une quelconque influence d'un milieu urbain révolutionnaire ou nationaliste subie par Alinesitowé durant ses quelques déplacements temporaires en ville est à rejeter. Le contexte ne s'y prêtait d'ailleurs pas à une époque où l'on se souciait, dans le milieu urbain, beaucoup plus de la citoyenneté française et d'assimilation que de libération de l'Afrique du joug colonial. Pourtant c'est dans ce milieu de Dakar surtout, que Alinesitowé dit avoir commencé à éprouver plus intensément à "voir" et à "entendre" plus fortement ce qu'elle a été chargée de transmettre à son Peuple. C'est alors qu'Alinesitowé fut intérieurement contrainte par une "force supérieure" à rentrer chez elle, à Cabrousse, pour livrer à la Casamance et à tous les hommes de bonne volonté son retentissant Message que nous allons brièvement évoquer dans quelques instants.

Dans notre exposé, nous ferons appel à quelques écrits des Blancs et à la tradition locale, plus ou moins vécue personnellement: j'avais alors 14 ans, et me trouvais au Cours Moyen Première Année au Préseminaire de Carabane.

La suite dans notre prochain numéro.